

1e TOURNOI INTERNATIONAL - ANGLO-BOWLING HOLSBEEK

1 Anglo-Bowling Holsbeek organise :

Son 1e tournoi international pour joueurs amateurs individuels, qui sont membres honoraires du Bowling Anglo-Holsbeek en règle avec leur fédération nationale.

Le tournoi se déroulera au bowling "Anglo-Bowling Holsbeek", Pleinstraat 53 , 3220 Holsbeek du lundi 6 mars 2023 au dimanche 12 mars 2023 inclus.

2. Le comité d'organisation :

Directeur du tournoi : Renaud Honhon

3. Moyenne des joueurs ayant une moyenne officielle (Belge ou étrangère)

Les Joueurs / Joueuses Belges

Sont considérés comme joueurs/joueuses Belge toutes les personnes qui sont domiciliés en Belgique et possèdent une licence L émise par la fédération Belge de Bowling.

La carte de membre "L" de la FSBB est valable comme licence internationale.

On ne tient compte que de la licence L Belge émise par la fédération Belge de Bowling pour la saison pendant laquelle se déroule le 1^e tournoi d'Anglo-Holsbeek même si le joueur ou la joueuse participe à des compétitions à l'étranger.

Il n'y a pas de minimum de jeux requis.

Joueurs étranger / Joueuses étrangères

Tous les joueurs et joueuses domicilié(e)s hors de la Belgique sont considérés comme joueurs et joueuses étranger(e)s même si ils/elles possèdent une licence émise par la Fédération Belge de Bowling .

Si ceux-ci sont en possession de plusieurs licences , on ne tiendra compte que de la licence avec la moyenne la plus élevée.

Dans tous les autres cas , on ne tiendra compte que de la licence du pays dans lequel ils jouent et ceci sans minimum requis au niveau du nombre de jeux à partir du moment où ils possèdent une moyenne officielle.

Pour les joueurs étrangers dont la moyenne varie pendant le cours de la saison de bowling :

La moyenne appliquée/utilisée pour le BBT et tous les tournois faisant partie du BBT sera celle de la période pendant laquelle ils/elles participent à leur premier tournoi (BBT).

Cette moyenne sera d'application pour tous les tournois du BBT qui suivent leur première participation (BBT) et qui sont prévus pendant la saison de bowling en cours.

Les déclarations concernant la moyenne faites par les clubs ne sont pas valables.

4. Moyenne des joueurs sans moyenne officielle (AVG)

Un joueur / joueuse qui n'a pas de moyenne officielle sera automatiquement placé en catégorie handicap homme ou dame.

Sa moyenne est déterminée par le règlement du BBT et sera calculée comme suit :

S'il s'agit d'une première participation à un tournoi qui fait partie du BBT :

La moyenne est calculée sur les 5 meilleurs jeux (Scratch) du 1er entry et elle sera aussi utilisée pour les éventuels reentries.

A partir du 2eme tournoi auquel il participe :

La moyenne est calculée à partir de la somme des 5 meilleurs jeux (Scratch) du 1er entry (2eme tournoi) et ceux de son premier tournoi.

5. Les règles de bowling de la FSBB. et de la F.I.Q - WTBA sont d'application.

6. Les frais de participation s'élèvent à 65 € par joueur(euse).

La répartition des frais se fait comme suit :

Frais d'inscription : 5 € de frais de participation et 60€ pour la cotisation annuelle de membre d'honneur du Bowling Anglo-Holsbeek.

Plusieurs re-entry par joueur sont possibles.

Le montant pour l'inscription du re-entry s'élève à 50 € par re-entry.

Ceux-ci devront être payés lors de la première inscription et ne seront en aucun cas remboursés.

Veuillez noter que le tournoi d'Anglo-Holsbeek fait partie du BBT et qu'un re-entry ne sera pas pris en compte pour le classement BBT.

Les re-entries ne comptent que pour le classement du tournoi lui-même.

7. Inscriptions

Via www.bowl4u.com / par téléphone: Renaud Honhon: 0495/240803 - par mail: proshop@telenet.be

8. Maximum 3 joueurs par piste.

9. Les pistes seront attribuées par le comité organisateur.

10. Le tournoi se déroule en 6 parties avec changement de piste après chaque frame et déplacement après 3 jeux ;

1.	Hommes 195 & +	Avec bonus	195 – 199	=	9
			200 – 204	=	6
			205 – 209	=	3
			210 & +	=	0
2.	Hommes 194 & -	Avec handicap	(210-AVG) x80%	Max.	45
3.	Femmes	Avec handicap	(210-AVG) x80%	Max.	45

Les différentes catégories :

11. Attribution des prix

Le classement final du tournoi est un classement direct et aucune finale n'est jouée. Les Prix garantis varient en fonction du nombre de participants

Il y a 3 classements:

- Classement Hommes 195 & plus (joué avec bonus)
- Classement Hommes 194 & moins (joué avec handicap)

- Classement Dames (Joué avec handicap)

Les joueurs/ joueuses seront classé(e)s selon les critères suivants :

o 1) Total des quilles des 5 meilleures parties avec handicap ou Bonus

Exemple : ~~141~~ - 189 - 248 - 142 - 222 - 199 = total 1000 (189 + 248 + 142 + 222 + 199)

o 2) La plus petite différence entre le meilleur et le moins bon résultat (total de 5 parties) qui est pris en compte pour déterminer le classement final.

o 3) Joueur ayant la moyenne officielle la plus élevée.

Tous les jeux joués pendant le tournoi sont pris en compte pour le calcul de la moyenne nationale et seront de ce fait transmis à la fédération Belge de Bowling.

12. Divers :

Les objections ou contestations concernant l'exactitude des résultats doivent être faites auprès du comité organisateur au plus tard un quart d'heure après l'affichage des résultats du shift. Tout litige non prévu dans ce règlement sera tranché de manière définitive et sans recours par le comité organisateur.

Les joueurs doivent se présenter 30 minutes avant le début du shift.

Le joueur arrivant en retard, commencera son shift au frame entamé par les autres joueurs au moment de son apparition sur la piste.

Il ne lui sera pas permis de rattraper les frames joués pendant de son absence.

Il n'y a pas de scorekeepers officiels.

Le centre de bowling est doté d'un système automatique de scorekeeping.

Il est interdit de manger et de boire des boissons alcoolisées pendant les jeux.

13. Remise des prix :

Le prix seront remis aux différents gagnants soit directement après le dernier shift du Dimanche (après la parution des résultats) soit seront versés sur le compte en banque des gagnants si ceux-ci ne sont pas présents.